

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION ET REGLEMENT INTERIEUR DES CABANES FLOTTANTES

Le fait de séjourner au LAC DE PELISSE implique l'acceptation du règlement intérieur ci-dessous et l'engagement de s'y conformer.

### - REGLEMENT INTERIEUR

- Pour votre sécurité, il est obligatoire de vous munir des éléments suivants durant votre séjour :
  - Un téléphone portable chargé.
  - Une lampe (lampe torche ou lampe frontale)
- Les gilets de sauvetage (fournis) sont obligatoires pour tous les locataires pour les traversées et les balades en barque. Le non port du gilet de sauvetage est sous votre entière responsabilité.
- Pour des raisons évidentes de sécurité la baignade dans le lac est strictement interdite.
- Il est totalement interdit de fumer à l'intérieur des cabanes. L'utilisation de bougies est interdite dans et sur les cabanes.
- Il est strictement interdit d'être en état d'ébriété dans les Cabanes ou sur le reste du domaine.
- *dans les 24H avant votre venue, nous vous prions de bien vouloir convenir d'une heure d'arrivée entre 16h00 et 19h00 (par mail, sms ou par téléphone).* L'accès au domaine et à la cabane pourra vous être refusé en cas d'arrivée tardive non prévue. Aucune indemnité ou remboursement ne pourra être réclamé.
- En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de nous prévenir.
- Le jour de votre départ, la cabane et les sanitaires doivent être libérés avant 11h00
- Les Draps, linge de toilette sont fournis dans la cabane.
- Les dessus de lit et rideaux étant de qualité, toute dégradation ou salissure donnera lieu à dédommagement (note de pressing ...).
- La cabane est parfaitement isolée et équipée d'un système de chauffage en hiver. Les consignes de sécurité du chauffage de la cabane devront être respectées à la lettre.
- A la fin de votre séjour, vous êtes invités à vérifier que vous n'avez laissé aucun effet personnel dans la chambre. Tout objet personnel, à l'exclusion des denrées périssables, devra être réclamé dans le mois suivant votre départ.
- A votre arrivée dans la cabane, merci de nous signaler dans l'heure qui suit, tout problème. Cette vérification tient lieu d'état des lieux.
- Un état des lieux pourra être effectué avant votre départ, à la fin de votre séjour.
- Les objets trouvés sont expédiés après réception du montant des frais postaux relatifs à leur envoi.

## **- CONDITIONS GENERALES DE LOCATION**

### **1- TARIFS**

Les tarifs figurant sur notre site Internet ou nos brochures sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou de dispositions réglementaires, ils s'entendent toutes taxes comprises. Seul le prix figurant sur votre bon de réservation ou autre courrier de confirmation fait foi.

### **2- REGLEMENT**

Pour les réservations de plus de 4 nuitées, vous avez la possibilité de régler soit la totalité de votre séjour, soit de régler un acompte de 50 % (virement, chèque). Le solde sera à régler sur place à votre arrivée (par chèque, chèques vacances ou espèces uniquement).

Pour les réservations effectuées par le biais de notre système de réservation en ligne avec paiement sécurisé [www.cabanesflottantes.com](http://www.cabanesflottantes.com) le montant du séjour sera débité de votre carte bancaire en intégralité à la réservation

Pour les cartes cadeaux l'intégralité du séjour offert devra être réglée à la commande.

Pour les règlements en chèques vacances, nous demandons l'envoi d'un chèque bancaire du montant total du séjour. Ce chèque vous sera rendu à votre arrivée contre le paiement en chèques vacances.

Attention : votre option de réservation peut être levée en cas de retard de paiement, le délai d'option étant fixé à 10 jours à partir de la date de réservation.

### **3- CAPACITE**

Les cabanes ne peuvent recevoir que quatre personnes au maximum. Aucun dépassement ne peut être toléré pour des raisons de sécurité et d'assurance. Par mesure de sécurité les enfants de moins de 3 ans ne sont pas autorisés sur le site.

La location de la cabane pour 2 personnes implique l'utilisation du lit double et uniquement de celui-ci.

La location de la cabane pour 3 personnes implique l'utilisation du lit double et d'un seul lit simple.

Chaque lit supplémentaire utilisé et/ou défait sera facturé 15€

### **4- BON CADEAU**

La validité des bons cadeaux est de 12 mois à compter de la date d'achat.

Les bons cadeaux ne sont ni remboursables, ni échangeables.

L'intégralité du séjour offert devra être réglée à la commande.

### **5- DISPOSITIONS GENERALES :**

Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le présent contrat, sauf accord du propriétaire.

Si le locataire retarde son arrivée, il doit en aviser au préalable le propriétaire et lui faire parvenir le solde du loyer pour la date initialement prévue.

Un dépôt de garantie de 200€ en chèque ou espèces, sera versé par le locataire à son arrivée. Ce dépôt de garantie lui sera restitué à la fin de son séjour après l'état des lieux, si celui-ci ne révèle pas de réparations ou de dégradations dans les cabanes.

Chaque locataire majeur sera dans l'obligation de signer une décharge de responsabilité avant d'accéder à sa location.

### **6- ETAT DES LIEUX ET UTILISATION**

Le propriétaire fournira la cabane flottante conforme à la description qu'il en a faite et la maintiendra en état de servir. Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité d'accueil maximum indiquée. La cabane flottante est construite selon des normes de sécurité mais la cabane se trouvant au milieu d'un lac, cela reste un lieu dangereux pour les enfants. Nous rappelons que les enfants doivent être sous surveillance constante des parents ou accompagnateurs et que, de ce fait, les parents ou responsables légaux, sont responsables en cas d'accident.

Toutes réparations quelle qu'en soit l'importance, rendues nécessaires par la négligence du locataire en cours de location seront à sa charge.

En règle générale, le locataire quitte les lieux à l'heure prévue au contrat ou à une heure convenant au propriétaire, après état des lieux.

## **7- CONDITIONS D'ANNULATION OU DE MODIFICATION DE VOTRE PART**

Le locataire ayant versé un acompte à valoir sur la location s'engage à prendre possession des lieux à la mise à la disposition fixée au contrat et à verser le solde à son arrivée quoi qu'il puisse survenir, maladie, accident ou événement imprévu.

En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, et si la responsabilité du propriétaire n'est pas remise en cause, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis le dépôt de garantie après état des lieux.

Dans le cas d'un refus d'accéder à votre cabane (peur, impossibilité physique de ramer ou de monter dans les barques...), aucune indemnité ou aucun remboursement ne pourra être réclamé.

Toute modification demandée en termes de dates ou de durée doit être validée par « LAC DE PELISSE », dans un délai minimum de 10 jours précédant votre date d'arrivée.

Elle pourra faire, le cas échéant, l'objet d'une facturation complémentaire.

L'annulation d'une réservation ne deviendra effective qu'après confirmation par mail de sa prise en compte par « LAC DE PELISSE ».

\* Toute **annulation** d'une réservation à plus de 30 jours avant la date d'arrivée

entraînera la retenue d'une somme forfaitaire de 90 euros par nuit réservée.

\* Toute **modification** d'une réservation entraînera la retenue d'une somme forfaitaire de 35 euros pour frais de dossier.

\* Toute **annulation ou modification** entre 30 et 08 jours avant la date de début du séjour réservé entraînera la conservation du paiement versé et ne donnera lieu à aucune compensation par « LAC DE PELISSE ».

\* A moins de 8 jours de votre séjour, la date du séjour ne pourra être modifiée.

Pour tout séjour annulé dans les 07 jours précédant la date d'arrivée, pour quelques raisons que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquis à « LAC DE PELISSE ».

En cas de non présentation : 100% du montant du séjour sera dû et facturé.

## **8- MODIFICATION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR « LAC DE PELISSE »**

En cas d'alerte météo « orange », avec des événements extérieurs annoncés (intempéries, tempête, orages) indépendants de notre volonté, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité.

Nous vous proposerons le report de votre séjour à une date ultérieure, dans les 12 mois courants. En cas d'impossibilité de report, l'intégralité des sommes versées vous serait remboursée ; aucune autre indemnité ne pourra être réclamée

## **9- ANIMAUX**

Les animaux sont strictement interdits sur les cabanes ainsi que sur l'ensemble du site, aucune tolérance ne peut être pratiquée.

En cas de non-respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser les animaux et en cas de départ du client aucun remboursement ne sera prévu.

## **10- LITIGE**

En cas de litige, seule la compétence du Tribunal de MARMANDE est reconnue.

## **11- RECLAMATIONS**

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante :

LAC DE PELISSE  
1715 route du Lac de PELISSE  
47330 DOUZAINS